

Livret d'accueil du nouveau dirigeant de club

à la découverte du club

ANIMER

FORMER

GÉRER

JOUER

REPRÉSENTER



Vous êtes bénévole, vous avez été nouvellement élu au comité directeur ou vous participez à la vie du club, bravo !

Cela prouve que ceux qui le dirigent actuellement vous font confiance pour travailler avec eux à la réussite d'une véritable entreprise, et c'est une aventure passionnante.

Etre volontaire dans la gestion d'un club est un acte généreux et demande des qualités, des connaissances et de la disponibilité, et quand on fait partie de l'équipe dirigeante il faut savoir mettre toutes les chances de son côté !

La première difficulté à laquelle se heurte tout nouveau dirigeant est d'avoir une vision aussi complète que possible de ce qu'est son Club, de ce qu'il fait et de comment il le fait.

Ce premier manuel a donc pour but de vous présenter les activités du club de Tennis de Table et les missions de base de ses dirigeants.

Mais que fait-on dans un club de Ping ?

On anime

la vie du club par la mise en place d'actions complémentaires à celles liées à la pratique pongiste.

On forme

les joueurs et on favorise la formation des entraîneurs, des arbitres et des dirigeants.

On gère

l'institutionnel, l'administratif, le financier, le sportif, le matériel, le technique, et le politique.

On joue

bien sûr, en commençant par la découverte de notre discipline, pour avoir le plaisir de pratiquer un loisir, et puis, parfois très vite, on découvre la compétition (individuellement ou en équipe).

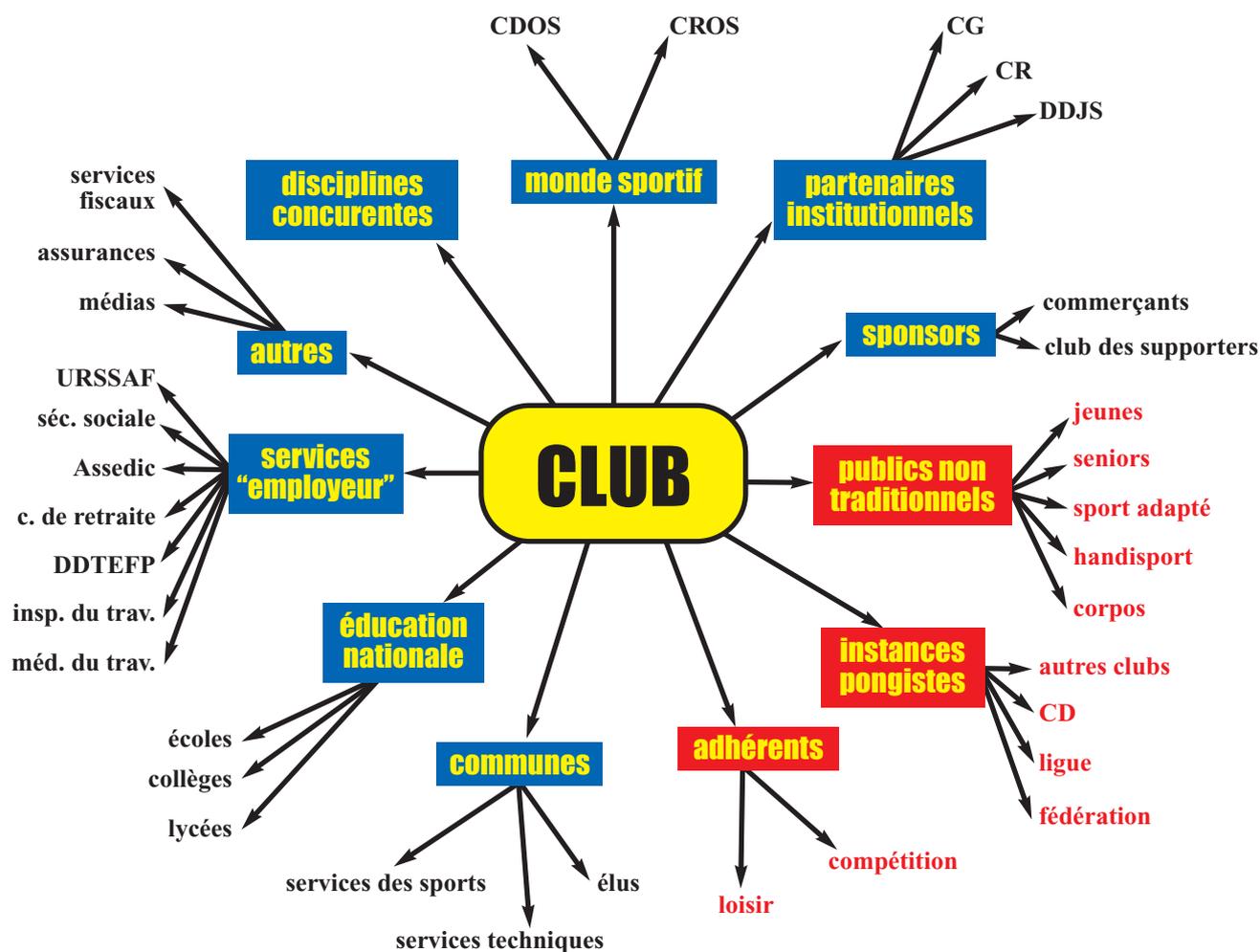
On représente

la F.F.T.T., le club, la commune et la discipline dans de nombreuses circonstances.



Le club ne vit pas en autarcie, il évolue dans un environnement bien déterminé :

Les relations du club



CD : Comité départemental

CDOS : Comité départemental olympique et sportif (regroupe l'ensemble des disciplines sportives du département)

CROS : Comité régional olympique sportif

CG : Conseil général

CR : Conseil régional

DDJS : Direction départementale de la jeunesse et des sports

DDTEFP : Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle

Regardons maintenant ensemble les cinq principales activités du club

Animer le Club c'est mettre en place toutes les activités qui le font passer d'une juxtaposition d'individus "consommateurs" à un groupe solide, convivial, où chacun apporte sa contribution à la vie du Club.

Pour cela l'équipe de dirigeants doit imaginer les événements qui permettront à chacun de se sentir associé à la vie du Club et d'en être partie prenante.

A) La mise en place de manifestations internes régulières :

Il y a de nombreux types d'événements qui contribuent à cet objectif :

- **les événements gratuits, festifs**, développant la convivialité entre les membres du Club. Tous les prétextes sont bons : anniversaires, fêtes diverses, galette des rois...
- **Les événements gratuits, festifs**, développant la notoriété du Club, auxquels on invitera les personnes non membres, pour leur donner envie de s'inscrire dans le Club : tournois, opérations portes ouvertes...
- **Les événements payants**, destinés à alimenter les caisses du club : lotos, soirées dansantes, soirées repas...

B) Les réunions d'information et de gestion du Club :

La participation des membres du Club est d'autant plus importante qu'ils sont bien informés sur ce qui s'y passe, et qu'on les associe à la préparation des décisions du Comité de Direction.

- **Pour cela, les inviter régulièrement** à des réunions d'information (suivies d'un moment de convivialité !)
- **Leur demander leur avis** sur telle ou telle orientation et/ou décision à prendre



Jouer c'est bien, **bien jouer c'est mieux** ! Savoir apprendre aux autres **s'apprend** !

Savoir diriger une épreuve, savoir gérer un club, tout cela **s'apprend** également!

A) La formation des joueurs :

L'idéal pour pouvoir former tous les joueurs, du tout petit débutant au joueur confirmé, est de posséder dans son club des éducateurs ou entraîneurs diplômés fédéraux ou d'état, ce qui offre une garantie de sérieux et une homogénéité dans l'apprentissage de notre discipline.

- **Pour les tout petits** il existe le **Baby Ping** qui est en quelque sorte une activité **d'éveil** à la discipline.

Cela demande des créneaux particuliers (en début de soirée), et du matériel particulier (plots, cibles, cerceaux, etc.).

- **Pour les débutants**, ou ceux qui n'ont pas encore franchi le cap du joueur capable de suivre une formation plus ardue, il existe **l'Ecole de Tennis de Table** ainsi que la **Méthode Française** qui se révèle un outil efficace pour les faire évoluer (passage de grades : balle blanche, balle orange...).

- **Pour les joueurs moyens** qui veulent progresser, des entraînements bien dosés, dispensés par un entraîneur diplômé, sont la meilleure réponse à leur attente.

- **Pour l'élite**, il s'agit d'augmenter le volume d'heures d'entraînement et son contenu, et un **programme spécifique** à chaque joueur va s'imposer !

- **Pour diriger les séances destinées aux adeptes du loisir**, un animateur ayant reçu une formation technique de base et sachant combiner **travail** et **convivialité** est tout à fait indiqué.

B) La formation des Techniciens :

Apprendre aux autres à jouer ne suffit pas car il faut aussi savoir **faire respecter** les règles de notre sport et **savoir diriger** des épreuves sportives de toutes sortes.

Notre fédération a donc mis en œuvre pour les entraîneurs une véritable filière de formation allant d'animateur polyvalent de club au Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 2° degré (BEES2)

C) La formation des Arbitres et Juges-arbitres :

Il existe également une filière de formation des :

- **Arbitres** (qui dirigent les parties) du niveau arbitre de club au niveau arbitre international.

- **Juges-arbitres** (qui dirigent les épreuves) du niveau juge-arbitre de championnat par équipes au niveau juge-arbitre international

D) La formation des dirigeants :

Le fait d'avoir été élu par les autres licenciés ne suffit pas à faire d'un **bénévole plein de bonne volonté** un bon dirigeant.

Tout comme pour le technicien, l'arbitre ou le juge arbitre, **un dirigeant doit apprendre** un certain nombre de choses s'il veut mener au mieux toutes les tâches qu'il sera amené à accomplir.

Pour cela il pourra suivre des formations soit généralistes soit spécifiques.

E) Les différents types de formation :

- **Les réunions ou séances d'informations** organisées par les comités départementaux ou les ligues, ou les informations diffusées sur leurs sites.

- **La formation traditionnelle** au travers :

Des stages et séminaires organisés par votre **Comité départemental**, votre Ligue et/ou la FFTT.

Des stages organisés par le **Comité départemental olympique et sportif** (CDOS).

Des stages organisés par le **Comité régional olympique et sportif** (CROS).

Des stages organisés par les Offices municipaux des sports, les Directions départementales de la jeunesse et des sports

Pour qui veut se former, c'est plutôt l'embaras du choix ! N'hésitez pas à demander conseil à votre Commission Régionale de Formation

- **La formation par Internet :**

Au travers de la plate forme de formation :

<http://perftt.fft.com>

et sur le site fédéral de la FFTT :

<http://fft.com/emploi/emploi.htm>

C'est la fonction la plus lourde à assurer dans le club !

La gestion du club fera l'objet d'une étude plus approfondie de certains domaines dans le prochain manuel. Dans celui-ci nous nous contenterons de dresser une première liste des différents points à gérer.

Dieu merci, personne n'a à assurer seul la totalité des actions correspondantes. Vous n'aurez donc le plus souvent que la responsabilité de tel ou tel point. Mais comme tout est relié dans la vie d'un Club, savoir ce que font les autres n'est pas inutile !

A) La Gestion Institutionnelle :

Le club est une association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et fait partie de la Fédération Française de Tennis de Table, cela implique le respect de certaines règles et actes essentiels :

- Assemblée générale ordinaire :

Chaque année les adhérents se réunissent en une Assemblée générale ordinaire pour :

- **Entendre et approuver les différents rapports** sur la saison écoulée (dont le rapport du trésorier sur la comptabilité)
- **Entendre et approuver les propositions** de budget et tarifications et les projets pour la saison à venir
- **Procéder éventuellement aux élections** des membres du comité directeur, et obligatoirement à la désignation du représentant du club aux assemblées générales départementales et régionales
- **Désigner** (comme prévu aux statuts) des vérificateurs aux comptes et les inviter à venir contrôler périodiquement la tenue de la comptabilité durant la saison

NB : Une Assemblée générale constitutive est nécessaire dans le cas de la création d'un club. Elle désigne un **Comité directeur** et approuve les premiers **Statuts**, Ceux-ci sont alors déposés à la préfecture dont dépend la domiciliation du club, pour obtenir le récépissé de déclaration.

- Assemblée générale extraordinaire :

Prévue par les statuts, celle-ci peut être provoquée par le Président ou les adhérents (modification des statuts, et/ou du Règlement Intérieur, défiance des adhérents envers leurs dirigeants, etc.).

- Statuts :

Ils ont pour but de **définir le plus précisément possible le fonctionnement du club**. Leur rédaction obéit à certaines obligations (notamment vis à vis de la législation en vigueur).

Pour compléter et affiner la description des règles de fonctionnement du club il a été prévu le **Règlement intérieur** qui peut être écrit à n'importe quel moment et qui n'est pas soumis au contrôle de la Préfecture (mais doit être approuvé par une AG ordinaire ou une AG extraordinaire).

- Comité Directeur

Pendant l'année, et selon une fréquence définie par les statuts (ou règlement intérieur) le comité directeur se réunit pour débattre et prendre des décisions sur le fonctionnement du club.

- Procès Verbal

Chaque réunion du comité directeur ou chaque assemblée générale fait l'objet d'un procès verbal qui sera archivé et/ou affichés. Ces comptes rendus renferment tous les éléments constitutifs de l'évolution du club dans le temps.

- Affiliation

Pour faire partie de la FFTT le club doit s'affilier (la première année) ou se ré-affilier chaque début de saison auprès de son comité départemental ou régional.

Cette affiliation implique le devoir d'assister aux assemblées générales départementales et régionales de notre fédération (car ne l'oublions pas, ce sont les clubs qui désignent les membres des comités directeurs des comités départementaux et des ligues, comme nous le verrons dans le chapitre **représenter.**



B) La Politique Sportive :

- Le suivi des compétitions

- **Elaborer, afficher, distribuer** le calendrier général des compétitions de la saison, éventuellement établir un échéancier :

permet d'anticiper les éventuels problèmes à venir.

- **Déléguer deux ou trois personnes** pour suivre les différentes épreuves (une personne pour les seniors et vétérans et une pour les jeunes par exemple) :

permet de mieux maîtriser l'ensemble.

- **Faire un point précis des participants** aux différentes épreuves bien avant les dates fixées au calendrier :

facilite le respect des délais d'engagement et de convocations.

- **Réunir et informer** avant le début du championnat les capitaines d'équipes sur leur rôle, leur devoir et les tâches qu'ils auront à accomplir, et les former aux différents règlements qu'ils devront faire respecter par leur équipe :

évite bien des soucis par la suite (amendes, forfaits..).

- **La gestion des brûlages** doit faire l'objet d'un suivi attentif **De nouveaux dirigeants se laissent souvent prendre au piège** du joueur qui remplace l'absent, en dernière minute et il est indispensable d'avoir un état strictement à jour pour ne pas commettre d'erreur, surtout dans les clubs ayant un nombre conséquent d'équipes engagées.

- **Lire les règlements des épreuves** favorise une meilleure connaissance des différentes compétitions :

permet de mieux en comprendre l'intérêt pour tel ou tel joueur.

- Autour des compétitions

- **Bien communiquer avec les entraîneurs sur les choix** (sélections et stratégie) :

c'est une prévention contre les tensions ou conflits qui peuvent toujours survenir.

- **"Mémoriser" par écrit les résultats obtenus** dans la saison (en liaison avec le responsable de la gestion administrative) :

permet une meilleure analyse des réussites ou échecs successifs.

- **Suivre précisément les affectations** des juge arbitres et bien communiquer avec eux :

évite les problèmes d'amendes pour non réalisation de prestations.

- **Communiquer les résultats** aux joueurs et/ou aux équipes participant aux différentes compétitions, voire à la presse :

renforce l'appartenance au groupe, suscite l'émulation, et favorise la promotion du club.

C) La Gestion Administrative :

- Important chaque saison:

- **La réaffiliation.**

- **Les engagements des équipes en championnat, et des joueurs au critérium fédéral.**

- Entraînements

- **Constituer, afficher** les plannings des heures d'entraînements.

- **Afficher la photocopie du diplôme** (brevet d'état) de son entraîneur.

- Licences

- **Renouveler ou établir** les licences traditionnelles (compétition) et promotionnelles (loisir).

- **Vérifier la présence du certificat médical.**

- **Etablir au fur et à mesure** le listing des licenciés du club, avec tous les renseignements indispensables et utiles.

- Constituer au fil de l'eau un document récapitulatif :

- **De l'effectif de l'année** (avec possibilité de sortir des statistiques).

- **Des équipes engagées** et joueurs participant aux épreuves individuelles.

- **Des résultats sportifs obtenus** (en liaison avec le responsable de la gestion sportive).

- **Des manifestations organisées** dans le club, ou par le club.

- **Des contrats de partenariat** divers.

Qui permettra de réaliser le compte rendu d'activité du secrétaire général, qui constitue un véritable "coffret à souvenirs" du club.

- Remplir et déposer les dossiers de demandes de subventions annuelles :

- **Commune**

- **CNDS (avec la DDJS)**

- **Conseil général**

- **Conseil régional**

Vérifier que l'assurance du club couvre bien l'utilisation des locaux et matériels ainsi que les personnes qui y pénètrent pour la pratique de notre discipline.

D) La Gestion Financière :

La vie d'un club dépend en grande partie de sa **bonne santé** financière, mais aussi du **bon suivi comptable** des opérations courantes.

- **Aussi nous vous conseillons, d'établir en fin de chaque exercice :**

- Un **compte de résultat**
- Un **bilan**
- Le cas échéant les annexes correspondantes

Dans tous les cas respecter les grands principes comptables dont en particulier :

- La **sincérité** des comptes
- Le **principe de prudence**
- **Soumettre au contrôle des commissaires vérificateurs**

Ce qui implique que le club devra pouvoir **justifier** tous les produits (recettes) et charges (dépenses) comptabilisées, et qu'il devra aussi, à chaque fin d'exercice **évaluer** les charges et produits liés à cet exercice mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une opération de trésorerie.

- **Etablir la prévision budgétaire pour l'exercice :**

- **produits/recettes** (cotisations et recettes diverses et subventions...).
- **charges/dépenses** (frais de fédération, ligue, comité départemental, salaires, indemnités diverses, achats de matériel, balles, frais de déplacements, arbitrage...).

- **Compte en banque**

- **S'assurer** que les personnes signataires du compte sont habilitées (évittez d'en avoir trop)
- **Changer** les signataires en cas de changement des élus

- **Effectuer périodiquement**, mais régulièrement un contrôle de la situation des charges et produits avec **la prévision budgétaire**.

Dans le cas d'un club employeur, établir, ou faire établir

- les bulletins de salaires
- les cotisations et paiements aux organismes sociaux (trimestriels, annuels) liés aux charges salariales

E) La Gestion du Matériel :

On parle peu de **l'importance du matériel** dans la vie d'un club, et pourtant quel dirigeant n'a pas été confronté au problème d'achat de tables, de séparations, filets, balles... et du matériel des joueurs.

Il va de soi que le matériel **s'use** plus ou moins vite et qu'il **s'entretient**.

- **La salle :**

- **Elaborer une convention** d'utilisation de locaux ou d'installations avec sa commune, voire une convention d'objectifs (révisable) selon le montant de la subvention accordée.
- **Le montage et le démontage** des tables, des filets et séparations entraîne souvent rapidement la dégradation du matériel. Il convient donc d'être vigilant :
 - **Au choix du matériel** lors de son achat
 - **Aux opérations** de montage, de démontage et de rangement



- Le matériel :

- **Achat** (tables, robot, raquettes...) : possibilité de centralisation par l'intermédiaire d'un membre du club jouant directement le rôle de relais auprès du fournisseur.

- **Entretien** : nécessite de trouver dans le club une ou **deux personnes compétentes** et **suffisamment disponibles**, pour s'en occuper.

- **Renouvellement** : en particulier les balles d'entraînement ou de compétition, se gèrent comme le reste, **en surveillant les besoins et l'état permanent des stocks**.

- **Financement** (gros matériel) : peut faire l'objet d'une demande de **subvention spéciale** auprès de la municipalité au titre de son **budget d'investissement** (seule la dotation annuelle à son amortissement sera imputée aux différents résultats d'exploitation du club).

Il est donc conseillé de se renseigner auprès du service des sports sur les procédures à accomplir en la matière.

F) La Politique Technique :

La présence de techniciens dans le club amène une meilleure connaissance de la pratique de notre discipline et de ses règles.

Il convient maintenant de savoir en organiser la répartition et la progression quantitative.

Se doter de **ressources** en la matière est la meilleure réponse au désir de faire progresser le club en **qualité**.

- L'éducateur Sportif

- **Educateur Sportif bénévole** : encadre la formation de licenciés issus du club (formations fédérales, régionales et départementales).

- **Educateur Sportif salarié** (club ou extérieur) : demande des moyens financiers appropriés et une connaissance suffisante en gestion administrative.

- Les entraînements

Le choix des heures d'entraînement encadrées doit être bien appréhendé si l'on veut favoriser une progression harmonieuse des joueurs demandeurs.

- **Un bon suivi des parcours de formation des techniciens** du club permettra aux dirigeants de **connaître en permanence** les secteurs en manque, ou ceux bien pourvus, en fonction des besoins.

G) La Politique du Développement :

- **Le Dirigeant**, seul, ne peut pas **tout gérer, tout régenter**. Le club est un ensemble dans lequel chacun doit trouver sa place et tenir son rôle.

- Son rôle :

- **Entretenir de bonnes relations avec les différents partenaires** publics et privés. Ce qui nécessite :

Une bonne connaissance du fonctionnement des services (municipaux, conseil général, direction de la jeunesse et des sports, entreprises) et des personnes.

D'établir une relation suivie avec tous ces partenaires par l'intermédiaire d'interlocuteurs à qui on aura présenté un projet et une ou plusieurs personnes du club, porteuses de ce projet.

De savoir trouver au club les ressources humaines capables de constituer et suivre les différents dossiers qui vont obligatoirement découler de ces partenariats.

- **Entretenir une bonne ambiance au sein du club** est aussi fonction de la façon dont les choix politiques sont communiqués.

- **Chaque adhérent doit pouvoir se situer** à l'intérieur du projet club et en connaître les enjeux.

- **Chaque acteur (dirigeant ou technicien) doit être porteur** du projet club.

- Sa stratégie :

- **Le désir d'une équipe de mener à bien un projet global**, en fonction d'un environnement existant, et de le formaliser.

- **La connaissance précise des ressources réelles dont on peut disposer** pour mener ce projet et les actions qui en découlent.

- **La possibilité de pouvoir répartir ces ressources** là où elles sont nécessaires.

- **L'évaluation permanente et le contrôle** des actions menées.

- **La faculté à réagir aux situations d'échecs** et apporter les solutions correctives.

- **Le désir de se remettre en cause** pour pouvoir, si besoin, répartir sur un nouveau projet et de nouvelles actions.

- **L'information régulière des adhérents** sur les décisions prises en comité directeur.

Enrichir les connaissances des dirigeants est une des clés de la réussite, car dans le monde actuel toute gestion devient de plus en plus complexe et soumise à spécialisation.

Nos licenciés viennent au club **pour jouer**, il ne faut pas les **décevoir** !

Les tout jeunes ont, pour la plupart, vu **jouer** leurs camarades à l'école ou ont essayé à la maison, avec leurs frères et sœurs ou leur parents, sur la table qui se trouve dans le jardin. Ils arrivent au club **pleins d'espoir** !

Leurs parents attendent de trouver au club une organisation qui leur assure une bonne prise en charge de leurs enfants en **leur procurant une activité éducative** !

Les adolescents qui sont au club depuis une ou plusieurs années commencent à savoir un peu **taper** dans la balle et n'ont qu'une envie, jouer en **compétition** !

Les joueurs confirmés ont besoin de s'entraîner plus ou moins **dur** pour progresser ou au moins **conserver leur niveau** !

L'élite du club, jeune ou moins jeune, espère **trouver un entraîneur et un entraînement de qualité**, à hauteur de ses espérances !

Les licenciés de tous âges qui ont besoin de pratiquer une activité, à leur rythme, pour leur plaisir, **ont envie de trouver de la convivialité et de la bonne humeur**, autant que de "mouiller un peu le maillot" !

Voilà toutes les catégories de licenciés que vous allez pouvoir trouver dans votre club un jour ou l'autre. **Comment les accueillir le plus correctement possible et ne pas les décevoir ?**

A) Moyens matériels et humains :

- **La salle est un élément fondamental** qui conditionne la réussite de la vie d'un club.

- **Pouvoir la trouver, l'aménager, augmenter le nombre de créneaux horaires alloués**, sont des obstacles essentiels à surmonter et la **chance** seule ne peut suffire pour y arriver. Il est bon aussi, pour saisir les opportunités, d'être armé d'un projet.

- **Mettre en place les créneaux horaires** nécessaires et suffisants pour l'entraînement des joueurs **débutants**, pour les **acharnés** et pour l'**élite** nécessite de savoir **gérer** le politique mais aussi le technique.

- **Mettre à disposition des joueurs** des tables, filets, balles, séparations, paniers et autres matériels pour faciliter l'activité de jeu font aussi partie des problèmes à résoudre dont nous avons parlé dans le chapitre **gérer**.

B) Activités de Loisirs :

Le baby ping pour les tout petits et l'école de Tennis de Table pour les débutants sont d'excellents moyens pour les **former**.

Ils pourront ainsi :

- *Apprendre, avoir de meilleurs gestes, progresser.*

- *Se mesurer, se comparer aux autres.*

Le Premier Pas Pongiste (P.P.P.) est une occasion de découvrir le tennis de table dès l'école primaire et d'établir un premier contact avec le club.

Mettre en place une activité de loisirs pour ceux qui ne sont pas tentés par la compétition où la **performance** implique d'apprendre à **diriger** des séances d'entraînements spécifiques à cette catégorie de public **former**.



C) Activités Compétitives :

Inscrire les joueurs en compétition répond au désir de la plupart d'entre eux de se situer et de se confronter à d'autres joueurs que ceux du Club, en portant ses couleurs. Il faut donc savoir que l'on peut leur proposer des **compétitions fédérales**.

Elles se déclinent du niveau départemental au niveau national et leurs règlements sont consignés dans les **règlements fédéraux**.

Rappelons, avant de donner la liste des principales compétitions fédérales, les différentes catégories de joueurs, (catégories définies par des tranches d'âges).

- **Les catégories jeunes** (garçons et filles) :

- Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors (jusqu'à 17 ans révolus)

- **Les Seniors** (messieurs et dames) :

- Adultes de plus de 17 ans à 40 ans

- **Les Vétérans** (messieurs et dames) :

- Répertoire en 3 catégories pour les dames, par tranche de 10 ans (plus de 40 à 50 ans, plus de 50 à 60 ans et plus de 60 ans).
- Répertoire en 4 catégories pour les messieurs, par tranche de 10 ans (plus de 40 à 50 ans, plus de 50 à 60 ans, plus de 60 à 70 ans et plus de 70 ans).

- **Les compétitions individuelles fédérales pour les jeunes :**

- Le **Critérium Fédéral** dans lequel tous les joueurs peuvent s'inscrire aux différents tours proposés et jouent au niveau (départemental à national) qui correspond à leurs performances successives.
- **Les titres nationaux, régionaux ou départementaux** dans toutes les catégories d'âges, (**Championnat de France des Jeunes**) se disputant en fin de saison, et réunissant les jeunes qualifiés, ayant participé au critérium fédéral.

- **Les compétitions individuelles fédérales pour les adultes :**

- Le **Critérium Fédéral** (idem que pour les jeunes)
- Le **Championnat de France Seniors** (idem que pour les jeunes)
- Le **Championnat de France Vétérans** qui démarre au niveau départemental, avec qualification pour le niveau régional et enfin pour le niveau national, pour l'attribution d'un titre de champion de France dans les diverses catégories d'âges prévues.

- **Les compétitions par équipes fédérales pour les jeunes :**

- Les **Interclubs Jeunes** démarrent au niveau départemental, avec qualification pour le niveau régional et enfin pour le niveau national.
- Le **Championnat de France des Régions** voit s'affronter les équipes sélectionnées par les ligues (une équipe par ligue dans 2 catégories)

- **Les compétitions par équipes fédérales pour les adultes :**

- Le **Championnat de France par équipes** du dernier échelon départemental à la Pro A (messieurs ou dames)
- La **Coupe Nationale Vétérans** qui démarre au niveau départemental, avec qualification pour le niveau régional, pour le niveau inter régional (zone), et enfin pour le niveau national, pour l'attribution d'un titre de champion de France dans les trois tableaux prévus.

Il est à noter que suivant leur niveau, certains jeunes peuvent participer aux différentes compétitions fédérales dans la catégorie seniors.

Chaque ligue ou comité départemental peut mettre en place des compétitions complémentaires (individuelles ou par équipes, pour jeunes ou adultes) destinées à satisfaire un public plus large. Tous les renseignements les concernant sont diffusés en principe chaque début de saison.

Proposer aux jeunes et aux adultes les compétitions les plus appropriées à leur niveau et aux objectifs du moment constitue une bonne réponse à leurs attentes à condition de savoir **gérer** toute l'organisation interne du club que cela implique.

La **représentation** peut paraître quelque chose **d'abstrait** pour un dirigeant non averti, réservé au Président du club, seul habilité à accomplir certains actes ou démarches, ou rencontrer certaines personnes et assister à certaines manifestations.

En fait la représentation prend différentes formes et s'applique à tous les dirigeants et joueurs du Club !

A) Représenter en premier lieu notre fédération

- **En incarnant et véhiculant les valeurs de notre discipline.**
- **En officiant dans les compétitions (à tous niveaux) de Tennis de Table**
- **En siégeant dans les instances multidisciplinaires** locales, départementales, régionales ou nationales comme les OMS, CDOS ou CROS, ou CNOSEF.

B) Représenter son club

- **Auprès de sa fédération, par la présence de délégués dans les assemblées générales du comité départemental et de la ligue**, et celle de membres du club aux autres manifestations ou réunions organisées par la FFTT.
- **Dans les instances fédérales** (comités directeurs, commissions des Comités départementaux, ligues).
- **Auprès de sa commune :**
 - Par un **dialogue régulier** avec le service des sports et le maire-adjoint chargé du sport.
 - En **invitant l'adjoint aux sports (voire le maire)** à l'A.G. et à quelques réunions précises suscitant l'intérêt de la commune au bon fonctionnement de la discipline.
 - **En adressant au service des sports** les divers résultats et articles de presse qui mettent en avant le nom de la commune
 - Par la **présence de dirigeants** aux principales manifestations **omnisports** organisées par la commune
 - Par la **coopération apportée** par des membres du club à des actions engendrées par la commune

C) Représenter sa commune

- **Dans les différentes compétitions**, qui vont la faire connaître, et peut-être "briller" aux quatre coins de la France.

D) Représenter sa discipline

- **En participant aux diverses manifestations** à caractère multidisciplinaire organisées dans le département ou la région.

CONCLUSION

Nous avons essayé de dresser l'inventaire des activités du club, dans ses grandes lignes, et d'attirer votre attention sur les points qui nous paraissent, soit essentiels, soit au moins les plus importants.

Nous espérons avoir suscité en vous l'envie d'en savoir plus, et pour cela nous vous proposons le second tome :

MIEUX CONNAÎTRE SON CLUB

dans lequel nous reviendrons plus en détail sur certains points évoqués dans le présent livret.

En attendant nous vous invitons à vous rapprocher de votre Comité départemental pour tout renseignement complémentaire

Nous vous souhaitons la meilleure réussite possible en tant que nouveau dirigeant, et si vous le voulez bien, une bonne prochaine lecture !

